

Le dépistage en santé dentaire



À l'attention des parents des nouveaux enfants inscrits du
préscolaire à la 2^e année incluant les classes spéciales (5 – 9 ans)

Madame,
Monsieur,

Dans le cadre des services dentaires préventifs, le CSSS Québec-Nord, site CLSC La Source réalise gratuitement des activités sur la santé dentaire auprès des enfants fréquentant les écoles primaires publiques de son territoire.

L'une des activités proposées est le dépistage dentaire qui consiste en une courte rencontre individuelle avec l'enfant au cours de laquelle un examen sommaire de la bouche et des dents est effectué à l'aide du matériel aseptique jetable (gants, masque, lampe diagnostique, abaisse-langue, etc.).

Le dépistage permet d'identifier les enfants qui présentent un ou des problèmes de santé bucco-dentaire tels que : caries, maladies de gencive, malocclusion, etc. et d'en informer les parents afin que ces jeunes puissent bénéficier le plus rapidement possible des soins dentaires dont ils ont besoin. De plus, pour les enfants du préscolaire plus vulnérables à la carie, un suivi dentaire préventif sera proposé. Ce suivi sera également offert aux nouveaux élèves de 1^e, 2^e, 3^e année et effectifs réduits plus sensibles à la carie qui étaient déjà suivis par l'hygiéniste dentaire du CLSC de leur ancien lieu de résidence.

Quelques situations telles que la référence au dentiste pour un besoin évident de traitement ou pour une première visite de prévention peuvent impliquer plus d'une rencontre avec l'enfant, soit deux ou trois réparties au cours de l'année. Ceci afin de procéder à l'évaluation la plus adéquate possible du taux de caries et/ou d'obturations présent chez ces enfants et ainsi leur permettre de bénéficier s'il y a lieu du suivi dentaire préventif.

En terminant, je désire vous informer que votre enfant pourra participer à l'activité du dépistage dentaire à l'école au cours des prochains mois. Je profite de l'occasion pour vous inviter à poursuivre les visites régulières chez l'hygiéniste dentaire et le dentiste.

Pour plus d'information, s'il vous plaît, communiquez avec moi. Merci de l'attention.

HB/fj

L'hygiéniste dentaire de l'école

N.B. Tous les services dentaires cesseront d'être gratuits (i.e. payés par la RAMQ) dès que l'enfant aura atteint l'âge de 10 ans.